

HAMAP-Humanitaire

PROJET ACTION CONTRE LES MINES

CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ DES
POPULATIONS DE LA RÉGION DE
DAKHLET NOUADHIBOU



RÉGION DE DAKHLET NOUADHIBOU,
MAURITANIE



CONTEXTE LOCAL

La contamination du nord de la République Islamique de Mauritanie par les mines antipersonnel et les restes explosifs de guerre est due à son implication au conflit du Sahara occidental de 1976-1978, marqué par un minage chaotique et l'utilisation d'un nombre important de mines, en général sans aucun plan de pose. Quarante-six ans après la guerre, les mines continuent à tuer, constituent un frein au développement dans le nord du pays, et bloquent des activités économiques telles que : les activités agropastorales, la recherche minière, la pêche, le tourisme, le commerce.

Aujourd'hui, l'intégralité des zones minées avérées (soit de long terme, soit depuis les enquêtes menées dans le cadre de la demande de prolongation) se trouvent dans les wiyalas de Dakhlet Nouadhibou, Tiris-Zemmour, et Adrar.

Forte de son expérience réussie dans la mise en œuvre de projets de sensibilisation auprès des populations de la ville de Nouadhibou, ainsi que dans le déminage des champs de mines du PK24 et de Rbeit Lachar (de novembre 2022 à février 2024), HAMAP-Humanitaire demeure engagé à accompagner l'autorité nationale (PNDHD) dans son combat contre les mines.

PRINCIPALES ACTIVITÉS MISES EN PLACE

// Renforcer les capacités d'action contre les mines du PNDHD

- Mise en place d'une formation initiale et de remise à niveau du personnel de déminage
- Assurer le contrôle continu et l'encadrement du personnel EOD et technique.

// Dépolluer les zones dangereuses identifiées

- Déminage manuel des zones confirmées dangereuses selon les ordres de tâche de l'autorité nationale
- Mise en place d'un contrôle qualité interne des opérations
- Stockage et destruction des mines/restes explosifs de guerre

ACTEURS ET PARTENAIRES

HAMAP-Humanitaire : Supervision et coordination du projet. Bureau régional de Nouakchott.

Programme National de Déminage Humanitaire et de Développement (PNDHD) : partenaire local et organe chargé de la mise en œuvre de la convention d'Ottawa et par conséquent coordonne toutes les actions dans ce domaine en Mauritanie.

CONTACT

CHEF DE PROJETS

Julien KEMPENEERS - julien.kempeneers@hamap.org - tél. +33 6 66 28 07 87



Durée du projet

5 mois

(02/2024 - 07/2024)



Bénéficiaires

- 142 180 individus habitant la région de Dakhlet Nouadhibou (déminage)
- Partenaire local : Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD).



Budget prévisionnel

613 516 €



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Centre de crise
et de soutien

